

Mandatory COVID-19 Information

Before you depart from Canada

To limit the spread of COVID-19, governments across the globe have imposed various travel restrictions. Please ensure you are aware of the latest, relevant travel restrictions prior to making a reservation and again before travelling, by contacting the authorities of your destination. These new travel restrictions may be imposed or amended with little warning, and **it is your responsibility** to ensure that you - and any child travelling with you - have all the valid travel documents and have met all relevant requirements relating to testing, vaccine or quarantine requirements, necessary to enter in, exit from or transit through, each country/region on your itinerary.

1. Effective October 30, all passengers 12 years of age and older, departing from anywhere in Canada, **will need to be vaccinated** to travel.

Specifically, the vaccination requirement will apply to:

- Air passengers flying on domestic, transborder or international flights departing from airports in Canada
- Rail passengers on VIA Rail and Rocky Mountaineer trains
- Marine passengers on non-essential passenger vessels, such as cruise ships, on voyages of 24 hours or more

Travellers who are in the process of being vaccinated, there will be a short transition period where they will be able to travel if they can show a valid COVID-19 molecular test within 72 hours of travel. By November 30, all travellers must be fully vaccinated, with very limited exceptions to address specific situations such as emergency travel, and those medically unable to be vaccinated.

2. Note that the documents required for the outbound portion of your travel may differ from those required for the return and whilst we are making our best efforts to keep the information on this page updated, due to fast-changing government mandates and restrictions we are not responsible for the accuracy of this information. We encourage all passengers to validate the information directly with the concerned governmental authorities (embassy, high commission or consulate of each country on your itinerary).

Failure to meet country entry requirements may result in long delays at the airport or upon arrival at your destination. Travellers may also be refused travel or be subject to government enforcement action for non-compliance.

For detailed information on country-specific Covid-19 testing and entry requirements alongside passport, visa, health and vaccine requirements, please visit:

<https://www.iatatravelcentre.com/world.php> and <https://travel.gc.ca/>.

Before your flight to Canada

ArriveCan

All travellers, with limited exceptions, whether entering Canada by air, land, rail or marine vessel, **must** use ArriveCAN.

1. Download the free ArriveCan App or sign in Online:

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19/arrivecan.html>

2. You'll need to submit your information within 72 hours before your arrival to Canada to provide the following information:

- Mandatory Contact information and travel details,
- Vaccination information
- Pre-entry test results.
- Quarantine plan

Before boarding a flight to Canada, fully vaccinated guests are required to provide evidence of COVID-19 vaccination to the Government of Canada via ArriveCAN. You may be contacted by the Government of Canada and provincial/territorial officers throughout your quarantine period.

3. Failure to submit the required information through ArriveCAN, may result in denied boarding if arriving by air or denied entry into Canada if crossing at a land, rail or marine border crossing.

Canadian citizens, permanent residents or persons registered under the Indian Act and foreign nationals eligible to enter Canada under another entry exemption (such as foreign work, study, compassionate grounds) will not be denied boarding or entry, but you:

- won't be eligible for the fully vaccinated traveller exemption
- may face additional delays at the border for public health questioning
- may be subject to fines or enforcement action

Mandatory Covid-19 PCR test within 72 hours prior to return flight to Canada.

All travellers 5 years of age or older, regardless of citizenship or vaccination status, must provide proof of a COVID-19 negative molecular test (PCR) result to enter Canada.

If you're flying to Canada, you must take a molecular test within 72 hours of the scheduled departure time of your flight to Canada and present the results at check-in/boarding.

If you have a connecting flight:

- the molecular test (PCR) must be conducted within 72 hours of the scheduled departure time of your last direct flight to Canada you may need to schedule the test in your transit city
- If you're arriving by car, bus, boat, ferry or train from the United States, you must take a molecular test (PCR) in the United States within 72 hours of your planned entry into Canada.

Airlines will refuse boarding to travellers who are unable to provide a valid negative molecular test (PCR) result.

For more information, please visit:

<https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/flying-canada-checklist/covid-19-testing-travellers-coming-into-canada>

Covid-19 Testing Upon arrival in Canada

Upon entry to Canada by air or at a land border crossing, a mandatory Covid 19 test may be required.

For more information visit: <https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/exemptions>

Covid-19: Entering Canada requirements checklist

Canadians who must travel abroad should plan how they'll meet Canada's travel requirements upon their departure and return and make plans for the possibility of needing to extend their stay at their destination. Canadian and Foreign travellers who are authorized to enter Canada must follow all testing, quarantine, vaccine requirements etc.

For up-to-date information and entry requirements to Canada, please visit:

<https://travel.gc.ca/travel-covid>

Informations obligatoires sur le COVID-19

Avant votre départ du Canada

Pour limiter la propagation du COVID-19, les gouvernements du monde entier ont imposé diverses restrictions de voyage. Veuillez vous assurer que vous êtes au courant des dernières restrictions de voyage pertinentes avant de faire une réservation et de nouveau avant de voyager, en contactant les autorités de votre destination. Ces nouvelles restrictions de voyage peuvent être imposées ou modifiées avec peu d'avertissement, et il est de votre responsabilité de vous assurer que vous - et tout enfant voyageant avec vous - avez tous les documents de voyage valides et avez satisfait à toutes les exigences pertinentes relatives aux tests, aux vaccins ou à la quarantaine, nécessaires pour entrer dans, sortir de ou transiter par chaque pays/région sur votre itinéraire.

1. À compter du 30 octobre, tous les passagers âgés de 12 ans et plus, en partance de n'importe où au Canada, devront être vaccinés pour voyager.

Plus précisément, l'exigence de vaccination s'appliquera à:

- Les passagers aériens sur des vols intérieurs, transfrontaliers ou internationaux au départ d'aéroports au Canada.
- Les passagers ferroviaires des trains de VIA Rail et de Rocky Mountaineer.

- Les passagers maritimes à bord de navires à passagers non essentiels, tels que les navires de croisière, pour des voyages de 24 heures ou plus.
- Les voyageurs qui sont en train de se faire vacciner bénéficieront d'une courte période de transition pendant laquelle ils pourront voyager s'ils peuvent présenter un test moléculaire COVID-19 valide dans les 72 heures précédant le voyage.

D'ici le 30 novembre, tous les voyageurs devront être entièrement vaccinés, avec des exceptions très limitées pour répondre à des situations spécifiques telles que les voyages d'urgence et les personnes médicalement incapables d'être vaccinées.

2. Notez que les documents requis pour la partie aller de votre voyage peuvent différer de ceux requis pour le retour et, bien que nous fassions de notre mieux pour maintenir les informations sur cette page à jour, en raison de l'évolution rapide des mandats et des restrictions des gouvernements, nous ne sommes pas responsables de l'exactitude de ces informations. Nous encourageons tous les passagers à valider les informations directement auprès des autorités gouvernementales concernées (ambassade, haut-commissariat ou consulat de chaque pays figurant sur votre itinéraire).

Le non-respect des exigences d'entrée dans le pays peut entraîner de longs retards à l'aéroport ou à l'arrivée à destination. Les voyageurs peuvent également se voir refuser le voyage ou faire l'objet de mesures d'exécution gouvernementales en cas de non-conformité.

Pour obtenir des informations détaillées sur les tests Covid-19 et les conditions d'entrée dans les pays, ainsi que sur les exigences en matière de passeport, de visa, de santé et de vaccination, veuillez consulter les sites suivants: <https://www.iatatravelcentre.com/world.php> et <https://travel.gc.ca/>.

Avant votre vol vers le Canada

ArriveCan

Tous les voyageurs, à quelques exceptions près, qu'ils entrent au Canada par voie aérienne, terrestre, ferroviaire ou maritime, doivent utiliser ArriveCAN.

1. Téléchargez l'application gratuite ArriveCan ou connectez-vous en ligne :

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19/arrivecan.html>

2. Vous devrez soumettre vos informations dans les 72 heures précédant votre arrivée au Canada pour fournir les informations suivantes :
 - Informations de contact obligatoires et détails du voyage,
 - Informations sur les vaccins
 - Résultats des tests de pré-entrée.
 - Plan de quarantaine

Avant d'embarquer sur un vol à destination du Canada, les voyageurs entièrement vaccinés sont tenus de fournir une preuve de vaccination par le COVID-19 au gouvernement du Canada via ArriveCAN. Il se peut que le gouvernement du Canada et les agents provinciaux/territoriaux communiquent avec vous tout au long de votre période de quarantaine.

3. Si vous ne soumettez pas les renseignements requis par l'entremise d'ArriveCAN, vous risquez de vous voir refuser l'embarquement si vous arrivez par avion ou l'entrée au Canada si vous passez par un poste frontalier terrestre, ferroviaire ou maritime.

Les citoyens canadiens, les résidents permanents ou les personnes inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens et les ressortissants étrangers admissibles au Canada en vertu d'une autre exemption d'entrée (comme le travail à l'étranger, les études, les motifs de compassion) ne se verront pas refuser l'embarquement ou l'entrée, mais vous:

- Ne serez pas admissible à l'exemption pour voyageurs entièrement vaccinés
- vous risquez de subir des retards supplémentaires à la frontière pour des questions de santé publique
- vous pourrez faire l'objet d'amendes ou de mesures d'exécution

Test PCR Covid-19 obligatoire dans les 72 heures précédant le vol de retour au Canada.

Tous les voyageurs âgés de 5 ans ou plus, indépendamment de leur citoyenneté ou de leur statut vaccinal, doivent fournir la preuve d'un résultat négatif au test moléculaire (PCR) du COVID-19 pour entrer au Canada.

Si vous vous rendez au Canada par avion, vous devez effectuer un test moléculaire dans les 72 heures précédant l'heure de départ prévue de votre vol à destination du Canada et présenter les résultats à l'enregistrement/embarquement.

Si vous avez un vol de correspondance:

- Le test moléculaire (PCR) doit être effectué dans les 72 heures suivant l'heure de départ prévue de votre dernier vol direct vers le Canada; vous devrez peut-être prévoir le test dans votre ville de transit.
- Si vous arrivez des États-Unis en voiture, en bus, en bateau, en ferry ou en train, vous devez effectuer un test moléculaire (PCR) aux États-Unis dans les 72 heures précédant votre entrée prévue au Canada.

Les compagnies aériennes refuseront l'embarquement aux voyageurs qui ne sont pas en mesure de fournir un test moléculaire valide.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site :

<https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/flying-canada-checklist/covid-19-testing-travellers-coming-into-canada>

Test Covid-19 à l'arrivée au Canada

À l'entrée au Canada par voie aérienne ou à un poste frontalier terrestre, un test Covid 19 obligatoire peut être exigé.

Pour plus d'informations, consultez le site : <https://travel.gc.ca/travel-covid/travel-restrictions/exemptions>

Covid-19 : Liste de contrôle des exigences à l'entrée au Canada

Les Canadiens qui doivent se rendre à l'étranger doivent planifier la façon dont ils répondront aux exigences de voyage du Canada à leur départ et à leur retour et prévoir la possibilité de devoir prolonger leur séjour à leur destination. Les voyageurs canadiens et étrangers qui sont autorisés à entrer au Canada doivent se conformer à toutes les exigences en matière de tests, de quarantaine, de vaccins, etc.

Pour obtenir des renseignements à jour et connaître les exigences d'entrée au Canada, veuillez consulter le site Web suivant : <https://travel.gc.ca/travel-covid>